



19 février 2018

Monitoring du loup en 2017 Sept loups identifiés

(IVS). – Le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) a établi un bilan du monitoring du loup pour l'année 2017. Durant cette période, 7 loups ont été formellement identifiés, dont 3 étaient inconnus jusque-là, à savoir la femelle F28 et les mâles M73 et M82. La présence de louveteaux a été constatée dans le Val d'Anniviers, mais ceux-ci n'ont pas pu être identifiés. Le temps de travail investi pour le suivi des loups a continué d'augmenter.

Durant l'année 2017, le SCPF a traité 356 données relatives au loup (constats, photos, traces, observations et prédatons). La plupart des informations proviennent d'appareils de photos (pièges photographiques) mais ce sont les analyses génétiques qui s'avèrent les plus fiables pour définir le nombre de loups présents et pour déterminer leur identité.

Courant 2017, différents individus déjà connus ont pu être identifiés une ou plusieurs fois, à savoir M59 (Augstbordregion et Valais central), F16 (abattue illégalement dans le Val d'Anniviers), F23 (Augstbordregion) et F24 (Valais central). Les nouveaux individus F28, M73 et M82 ont été identifiés. M73 a été observé à plusieurs reprises dans le Valais central et la louve F28 découverte dans la Vallée de Tourtemagne s'est déplacée durant l'été via le Nanztal dans la haute vallée de Conches. Le mâle M82 découvert en automne à Visperterminen a été observé par la suite à Obergesteln.

Aucune reproduction de la meute d'Augstbord n'a été constatée. Par contre, la présence sur ce territoire de F23 et M59 qui appartiennent à cette meute a été vérifiée. Selon les analyses ADN les plus récentes, ces deux derniers loups se trouvaient le 1^{er} décembre ensemble dans la région de Törbel. La présence de M59 a également été constatée en octobre en Anniviers et en novembre à Hérémece. F24, une autre jeune issue de la meute d'Augstbord, a été localisée en novembre à Grône. En dépit de nombreux prélèvements et analyses, ni les louveteaux observés en Anniviers en automne, ni leurs géniteurs n'ont pu être formellement identifiés. Sur la base des photos disponibles, des traces et des indices analysés et sur la base des observations opérées par les gardes-faune, le SCPF est convaincu de l'existence d'au moins un couple de loups dans le Valais central. On doit dès lors considérer que dans les deux régions (Valais central et Augstbord) une nouvelle reproduction de loups pourrait intervenir.



Comportement vis-à-vis de l'homme

Les loups sont restés plutôt discrets, ils se sont tenus essentiellement à l'écart des villages et de l'homme. En fin d'année, dans la vallée de Conche, quelques rencontres entre l'homme et le loup se sont produites. Elles n'ont pas été problématiques et le prédateur s'est éloigné dès qu'il a constaté la présence de l'homme. Aucun loup n'est parvenu à déjouer systématiquement les mesures de protection des troupeaux.

Influences sur le gibier

Tout au long de l'année, les gardes-faune ont découvert des carcasses de gibier victime de prédation. Le bilan des animaux retrouvés est de 32 chevreuils, 23 chamois et 25 cerfs. Les victimes de prédation sont à coup sûr plus nombreuses, mais il reste difficile de les évaluer précisément. De fait, les secteurs de gardiennage sont vastes et pas toujours accessibles ce qui ne permet pas de retrouver toutes les dépouilles, notamment durant l'hiver et les périodes de mises bas. Les gardes-faune ont pu observer des changements de comportement des différents animaux sauvages et une utilisation de leur espace vital qui diffère de celle prévalant avant l'arrivée du loup. Par contre, on n'a pas observé une réduction du gibier susceptible de nécessiter une adaptation du plan de chasse. Au niveau cantonal, les tirs de chasse ont augmenté pour les trois espèces susmentionnées.

Dégâts aux animaux de rente

Comparativement à 2016, les dégâts ont diminué. Pour les 61 cas enregistrés et indemnisés, les dédommagements payés par le SCPF s'élèvent à 24'488 francs. Cette somme est prise en charge à 80% par la Confédération. Dans un communiqué de presse publié en novembre, le SCPF a déjà donné les informations à ce sujet.

Charges de personnel

En 2017, les charges de personnel ont à nouveau augmenté. Les gardes-faune ont consacré 4'584 heures pour la gestion des différents aspects liés aux loups. A ce chiffre s'ajoutent les heures de travail de la direction du service, notamment pour l'information, les décisions administratives et les procédures d'indemnisations.

Personnes de contact

- **Peter Scheibler, Chef du Service de la chasse, de la pêche et de la faune - 027 606 70 05 ou 079 355 3903**
- **Yvon Crettenand, biologiste auprès du SCPF – 027 606 70 11 ou 079 355 39 15**